

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2014

Absents/ Excusés : Mme Madeleine SOULIER, M. Pierre CRAMER

### **Compte rendu et signature du registre des délibérations relatif au conseil municipal du 03/12/2013.**

#### **1- Délibération convention SPA 2014.**

Comme chaque année le conseil municipal a délibéré pour passer une convention annuelle avec la SPA (Sté protectrice des animaux) de façon à faire enlever les animaux domestiques en divagation sur la voie publique. Coût par habitant : 0,33€  
Approuvée à l'unanimité des présents

#### **2- Point budgétaire 2013.**

Rien à signaler de particulier.

#### **3- Charges locatives.**

Un point est fait sur le montant des charges que paient les locataires.

#### **4- Dégâts d'orage novembre 2013.**

Montant des travaux 17 200€.

Subventions accordées ou en passe d'être accordées : 10 000€.

Le dossier suit son cours.

#### **5- Pont St Romme.**

Suite au rendez- vous de Christian GARNIER avec le maire de la commune de St Bonnet de Valclérieux et suite à l'avis de la DDT, la commune n'effectuera pas de travaux sur le Pont St Romme et demande l'annulation de la subvention auprès des services concernés.

#### **6- Contrat copeaux.**

Une différence de prix entre la Sté Richard (actuel fournisseur de la commune) et l'entreprise Cotte de Montagne est constatée.

#### **7- Compte rendu des délégués dans les diverses structures intercommunales.**

#### **8- Questions diverses.**

- Date des élections municipales : dimanche 23 mars 2014. Prévoir le tour de garde et faire savoir au secrétariat les indisponibilités de chacun.

- Cimetière : Prévoir de remblaiement d'une tombe vide

- Concert : le samedi 12 avril 2014 La Lyre St Marcellinoise se produira en concert dans notre église communale. L'heure est encore à définir (20h/ 20h30).

- Conseil Municipal : date arrêtée au mercredi 12 mars 2014, 19 heures.

Fait le 23 janvier 2014